

7 MARS 2011



Procès-verbal approuvé par la mairesse, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les Cités et Villes (L.R.Q., c. C-19)*, en date du \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_.

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLE DE BROMONT**, tenue le 7 mars 2011 à 20 h à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents les conseillers :

**RÉAL BRUNELLE  
MARIE-CLAUDE CABANA  
DIANE PERRON**

**MARIE-ÈVE LAGACÉ  
JACQUES LAPENSÉE  
ANIE PERRAULT**

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **JACQUES DES ORMEAUX**, directeur général et directeur du développement et Me **JOANNE SKELLING**, greffière, sont également présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion, la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

**ORDRE DU JOUR**

- |                    |            |  |
|--------------------|------------|--|
|                    | <b>1.</b>  | <b>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b>   |
| <b>2011-03-109</b> | <b>1.1</b> | Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil municipal du 7 mars 2011         |
|                    | <b>2.</b>  | <b>ADOPTION DU PROCÈS VERBAL</b>   |
| <b>2011-03-110</b> | <b>2.1</b> | Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 21 février 2011 |
|                    | <b>3.</b>  | <b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>   |
| <b>2011-03-111</b> | <b>3.1</b> | Adoption de la liste des comptes à payer au 28 février 2011                                    |
| <b>N.M.</b>        | <b>3.2</b> | Dépôt de la liste des permis de construction de février 2011                                   |

## 7 MARS 2011

2011-03-112	3.3	Adoption du procès-verbal de l'assemblée des membres du comité consultatif d'urbanisme tenue le 15 février 2011
	4.	<b>AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL</b>
	5.	<b>RÈGLEMENTS</b>
2011-03-113	5.1	Avis de motion et dispense de lecture du règlement d'emprunt numéro 980-2011
2011-03-114	5.2	Avis de motion et dispense de lecture du règlement d'emprunt numéro 981-2011
2011-03-115	5.3	Adoption du règlement numéro 858-03-2011
	6.	<b>AFFAIRES COURANTES</b>
	6.1	FINANCES ET TRÉSORERIE
2011-03-116	6.1.1	Emprunt à la réserve des eaux pour financer certains projets – exercice financier 2011
2011-03-117	6.1.2	Financement de certains projets par le fonds de roulement – exercice financier 2011
2011-03-118	6.1.3	Financement reporté de certains projets par le fonds de roulement – exercice financier 2011
	6.2	TRAVAUX PUBLICS
2011-03-119	6.2.1	Mandat à la firme BPR pour la préparation des plans et demande de C.A. au MDDEP dans le cadre du projet de vidange et de valorisation des boues des étangs
2011-03-120	6.2.2	Allocation de fonds supplémentaires pour le projet " Étude préliminaire pour réparation grille mécanique à la Centrale de Traitement des Eaux"
	6.3	URBANISME
	6.4	LOISIRS, CULTURE, VIE COMMUNAUTAIRE
Reporté	6.4.1	Demande de gratuité au Centre sportif pour la tenue d'un tournoi de hockey des policiers
2011-03-121	6.4.2	Autorisation d'appel de projet en développement des collections des bibliothèques publiques
2011-03-122	6.4.3	Demande d'utilisation du terrain de baseball du parc Grégoire d'Adamsville par l'Association de baseball mineur de St-Alphonse-de-Granby

## 7 MARS 2011

	<b>6.5</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
<b>2011-03-123</b>	<b>6.5.1</b>	Adjudication du contrat pour la location d'un véhicule Honda Pilot 2011 Ex pour le service de sécurité incendie
	<b>6.6</b>	<b>GREFFE</b>
	<b>6.7</b>	<b>ORGANISATION DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>
<b>2011-03-124</b>	<b>6.7.1</b>	Appui à une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec à des fins autres qu'agricoles visant une partie du lot 2 591 875, cadastre du Québec, propriété de Monsieur François Hupin (403 – 407, chemin de Granby)
	<b>6.8</b>	<b>DIRECTION GÉNÉRALE</b>
	<b>6.9</b>	<b>RESSOURCES HUMAINES</b>
<b>N.M.</b>	<b>6.9.1</b>	Dépôt de la liste des embauches de surnuméraires
	<b>6.10</b>	<b>TOURISME</b>
<b>Reporté</b>		Contribution financière à la Fête du chocolat 2011
<b>Reporté</b>		Contribution financière à Bromont en Art
<b>2011-03-125</b>		Adhésion à l'Association des bureaux de congrès du Québec
	<b>7.</b>	<b><u>DIVERS</u></b>
	<b>8.</b>	<b><u>CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS</u></b>
<b>N.M.</b>	<b>8.1</b>	Dépôt du rapport financier 2010 de la Régie aéroportuaire régionale des Cantons-de-l'Est (RARCE)
<b>N.M.</b>	<b>8.2</b>	Dépôt d'une copie de la demande de permis additionnel de Ski Bromont adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux
<b>N.M.</b>	<b>8.3</b>	Dépôt d'une correspondance du président d'honneur de la Classique BMP, M. Michel Thériault
<b>N.M.</b>	<b>8.4</b>	Dépôt d'une correspondance de la MRC Brome-Missisquoi transmettant copie de sa résolution 64-0211 accordant un soutien financier de 10 000\$ provenant du Fonds du Pacte rural à la Ville de Bromont pour l'élaboration de son plan triennal touristique
	<b>9.</b>	<b><u>AFFAIRES NOUVELLES</u></b>
<b>2011-03-126</b>	<b>9.1</b>	Adoption du nouvel organigramme du Service de police de la Ville de Bromont

**7 MARS 2011**

<b>2011-03-127</b>	<b>9.2</b>	Abrogation d'une résolution et nomination des membres du Conseil sur différents comités pour l'année 2011
<b>N.M.</b>	<b>10.</b>	<b><u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u></b>
<b>2011-03-128</b>	<b>11.</b>	<b><u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u></b>

LA GREFFIERE,  
ME JOANNE SKELLING

### **2011-03-109**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2011**

IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT  
APPUYÉ PAR DIANE PERRON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil municipal du 7 mars 2011 avec les modifications suivantes :

- De reporter à une séance subséquente, les sujets suivants :

- 6.4.1 Demande de gratuité au Centre sportif pour la tenue d'un tournoi de hockey des policiers
- 6.10.1 Contribution financière à la Fête du chocolat 2011
- 6.10.2 Contribution financière à Bromont en Art

- D'ajouter en affaires nouvelles, les sujets suivants :

- 9.1 Adoption du nouvel organigramme du Service de police de la Ville de Bromont
- 9.2 Abrogation d'une résolution et nomination des membres du Conseil sur différents comités pour l'année 2011

**ADOPTÉE**

### **2011-03-110**

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 21 FÉVRIER 2011**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 février 2011;

**7 MARS 2011**

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON  
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 21 février 2011 avec les modifications suivantes :

- De remplacer le cinquième paragraphe de la conclusion de la résolution numéro 2011-02-83 par le suivant : « D'autoriser Marie-Ève Lagacé à participer au colloque du *Carrefour action municipale et famille* qui se tiendra les 27 et 28 mai 2011 à Saint-Hyacinthe. »;
- Qu'il soit noté en regard de la résolution numéro 2011-02-107 que madame la conseillère Diane Perron a appuyé ladite proposition, en lieu et place de madame la conseillère Marie-Ève Lagacé.

**ADOPTÉE**

**2011-03-111**

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER AU 28  
FÉVRIER 2011**

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE  
APPUYÉ PAR MARIE-CLAUDE CABANA  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter la liste des comptes à payer, au 28 février 2011, au montant de **UN MILLION QUATRE CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE HUIT CENT CINQUANTE-NEUF DOLLARS ET SOIXANTE-DIX-NEUF CENTS ( 1 476 859,79 \$ )** à payer par le fonds d'administration, ladite liste se détaillant comme suit :

Compte à payer :	<b>684 195,81 \$</b>
Caisse déboursés :	<b>490 357,48 \$</b>
Paies versées le:	
-10 février 2011	<b>160 669,25 \$</b>
-24 février 2011	<b>141 637,25 \$</b>

**Faits saillants :**

<u>Numéro de chèque</u> <u>Chèque no.</u>	Description
459	Paiement de 24 000,00\$ à Régie Aéroportuaire Régionale des Cantons de l'Est pour la quote-part du premier trimestre de 2011.
487	Paiement de 86 416,00\$ à la M.R.C. de la Haute-Yamaska pour la part de la dette.

## **7 MARS 2011**

- |     |   |
|-----|---|
| 511 | Paielement de 50 000,00\$ à la Société d'Agriculture du Comté de Shefford pour une contribution financière.           |
| 534 | Paielement de 174 046,85\$ à Construction DJL pour le remplacement de la conduite d'égout rue Dion.                   |
| 568 | Paielement de 69 960,41\$ à Mines Seleines pour l'achat de calcium.   |
| 642 | Paielement de 79 619,71\$ à Constructions M. Morin inc. pour la reconstruction de la conduite d'aqueduc rue Papineau. |

D'autoriser le directeur des services administratifs, directeur des finances et trésorier à effectuer le paiement de ces dépenses à qui de droit, son certificat de disponibilité de crédits ayant été émis.

**ADOPTÉE**

**N.M.**

### **DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION AU 28 FÉVRIER 2011**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste des permis de construction en date du 28 février 2011. La valeur des permis émis jusqu'au 28 février 2011 se chiffre à **TROIS MILLIONS CENT CINQUANTE-QUATRE MILLE CENT QUATRE-VINGT-CINQ DOLLARS (3 154 185,00\$)**.

### **2011-03-112**

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 15 FÉVRIER 2011**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable une copie du procès-verbal de l'assemblée des membres du comité consultatif d'urbanisme tenue le 15 février 2011 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-CLAUDE CABANA  
APPUYÉ PAR DIANE PERRON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'entériner les recommandations faites par le comité consultatif d'urbanisme à son assemblée tenue le 15 février 2011.

**ADOPTÉE**

**7 MARS 2011**

**2011-03-113**

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 980-2011**

Monsieur le conseiller **RÉAL BRUNELLE** donne avis de motion, conformément à la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*, à l'effet que le règlement numéro 980-2011 intitulé «Règlement décrétant une dépense et un emprunt de trois million six cent cinquante sept mille dollars (3 657 000 \$) pour l'exécution de divers travaux de réfection d'aqueduc sur une partie des rues Laval, Montcalm, Châteauguay, Mercier et Dorchester, ainsi que pour la vidange des boues à la station d'épuration des eaux usées» sera présenté pour adoption à une séance subséquente du Conseil.

Ledit règlement a pour objet d'emprunter une somme de trois million six cent cinquante sept mille dollars (3 657 000 \$) pour l'exécution de divers travaux de réfection d'aqueduc sur une partie des rues Laval, Montcalm, Châteauguay, Mercier et Dorchester, ainsi que pour la vidange des boues à la station d'épuration des eaux usées.

Monsieur le conseiller **RÉAL BRUNELLE** demande une dispense de lecture dudit règlement dont copie est remise à chacun des membres du conseil assistant à la présente séance.

**2011-03-114**

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 981-2011**

Monsieur le conseiller **RÉAL BRUNELLE** donne avis de motion, conformément à la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*, à l'effet que le règlement numéro 981-2011 intitulé Règlement décrétant une dépense et un emprunt de QUATRE MILLION CINQ CENT QUARANTE CINQ MILLE DOLLARS (4 545 000 \$) pour l'exécution de divers travaux de réfection, de pavage et d'aménagement, la réalisation d'une étude de configuration du boul. de Bromont ainsi que l'achat de véhicules et d'équipements spécialisés » sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente du Conseil.

Ledit règlement a pour objet d'emprunter une somme de QUATRE MILLION CINQ CENT QUARANTE CINQ MILLE DOLLARS (4 545 000 \$) pour l'exécution de divers travaux de réfection, de pavage et d'aménagement, la réalisation d'une étude de configuration du boul. de Bromont ainsi que l'achat de véhicules et d'équipements spécialisés.

Monsieur le conseiller **RÉAL BRUNELLE** demande une dispense de lecture dudit règlement dont copie est remise à chacun des membres du conseil assistant à la présente séance.

**7 MARS 2011**

**2011-03-115**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 858-03-2011**

ATTENDU QUE Ville de Bromont désire préciser au règlement 858-2002, tel qu'amendé, qu'il est obligatoire d'obtenir un certificat d'autorisation pour les ouvrages de captage des eaux souterraines;

ATTENDU QUE Ville de Bromont souhaite également que ce soit les professionnels qui attestent la conformité des travaux réalisés pour une installation d'évacuation ou de traitement des eaux usées, et ce, suite à l'inspection des travaux par ces professionnels;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), Ville de Bromont peut modifier sa réglementation d'urbanisme ;

ATTENDU QU'un avis de motion de la présentation du présent règlement a été donné, sous le numéro 2011-01-15, à la séance ordinaire du Conseil tenue le 17 janvier 2011, par monsieur **RÉAL BRUNELLE** ;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique portant sur les objets du présent règlement et les conséquences de son adoption a été tenue le 7 mars 2011;

ATTENDU QU'il est à propos et dans l'intérêt de Ville de Bromont et de ses contribuables de mettre en vigueur les dispositions de ce règlement;

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL BRUNELLE  
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter, tel que rédigé, le règlement numéro 858-03-2011 intitulé «°Règlement modifiant le règlement de permis et certificats numéro 858-2002, afin d'ajouter l'obligation d'obtenir un certificat d'autorisation pour les ouvrages de captage des eaux souterraines et de modifier l'article 26 pour que des travaux pour une installation d'évacuation ou de traitement des eaux usées des résidences isolées soient attestés conformes par des professionnels ».

**ADOPTÉE**

**2011-03-116**

**EMPRUNT À LA RÉSERVE DES EAUX POUR FINANCER  
CERTAINS PROJETS – EXERCICE FINANCIER 2011**

ATTENDU l'adoption du budget 2011 conformément à la résolution numéro 2010-12-648 ;



**7 MARS 2011**

ATTENDU l'adoption du programme triennal d'immobilisation 2010-2011-2012 conformément à la résolution numéro 2010-12-649 ;

ATTENDU le financement de certains projets par la réserve des eaux ;

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE  
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser le directeur des finances et trésorier à emprunter la somme de **DEUX CENT QUARANTE-CINQ MILLE NEUF CENT VINGT DOLLARS (245 920 \$)** à la réserve des eaux pour financer les projets suivants :

Service	Description	Montant Alloué
Travaux publics	Télémetrie	24 920,00 \$
Travaux publics	Étude préliminaire pour réparation grille mécanique	30 000,00 \$
Travaux publics	Remplacement des pompes d'alun	25 000,00 \$
Travaux publics	Protection - sécurité	12 000,00 \$
Travaux publics	Réfection toiture bâtiment de l'usine	80 000,00 \$
Travaux publics	Achat spectrophotomètre DR-2800	5 500,00 \$
Travaux publics	Réfection clôture sur le site de la station d'épuration	65 000,00 \$
Travaux publics	Contrôleur à fréquence variable surpresseur 7 & 8	3 500,00 \$
		<hr/> 245 920,00 \$

**ADOPTÉE**

## **2011-03-117**

### **FINANCEMENT DE CERTAINS PROJETS PAR LE FONDS DE ROULEMENT – EXERCICE FINANCIER 2011**

ATTENDU l'adoption du budget 2011 conformément à la résolution numéro 2010-12-649 ;

ATTENDU l'adoption du programme triennal d'immobilisation 2011-2012-2013 conformément à la résolution numéro 2010-12-649 ;

ATTENDU le financement de certains projets par le fonds de roulement;

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE  
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser le directeur des finances et trésorier à emprunter la somme de **TROIS CENT CINQUANTE-QUATRE MILLE QUATRE CENTS DOLLARS (354 400 \$)** au fonds de roulement pour financer les projets suivants :

**7 MARS 2011**

Service	Description	Montant Alloué
OTDD	NOUVEAUX CONTENEURS ENFOUIS	16 340,00 \$
OTDD	GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX	23 630,00 \$
Ress. Humaines	REMPLACEMENT LOGICIEL PAIE & RESSOURCES HUMAINES	20 080,00 \$
Finances	M.A.J. LOGICIELS DE GESTION RESS. FINANCIÈRES & MAT.	53 620,00 \$
Greffe	RÉORGANISATION DES ARCHIVES	54 920,00 \$
Greffe	REMPLACEMENT DU LOGICIEL DE GESTION DOCUMENTAIRE	40 100,00 \$
Police	ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS	16 750,00 \$
Police	VÉHICULES DE POLICE	78 440,00 \$
Police	REMISE EXTÉRIEURE "FORTIFIÉE" & SÉCURISATION INST.	15 450,00 \$
Incendies	BORNE-FONTAINE SÈCHE	8 180,00 \$
Incendies	VÉHICULE POUR OFFICIER EN DEVOIR	7 500,00 \$
Incendies	LOGICIEL RECHERCHE ET CAUSE	490,00 \$
Incendies	HABITS DE COMBAT	8 800,00 \$
Informatique	CAMÉRA NUMÉRIQUE COUPLÉE À UN GPS	2 200,00 \$
Informatique	BARRACUDA MESSAGE ARCHIVER	7 900,00 \$
		<hr/> 354 400,00 \$

QUE ladite somme ainsi empruntée soit remboursée au fonds de roulement sur une période de trois (3) à cinq (5) ans et que ledit emprunt ne soit effectué qu'au moment de la dépense.

**ADOPTÉE**

**2011-03-118**

**FINANCEMENT REPORTÉ DE CERTAINS PROJETS PAR LE  
FONDS DE ROULEMENT – EXERCICE FINANCIER  
2011**

ATTENDU l'adoption du programme triennal d'immobilisation 2011-2012-2013 conformément à la résolution numéro 2010-12-649 ;

ATTENDU le financement de certains projets par le fonds de roulement conformément à la résolution 2011-03-117;

ATTENDU QUE le Conseil désire reporter le financement de certains projets;

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE  
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser le directeur des finances et trésorier à annuler le financement par le fonds de roulement pour la somme de **QUATRE-VINGT-UN MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX DOLLARS (81 990 \$)** des projets suivants :

**7 MARS 2011**

Service	Description	Montant Alloué
OTDD	NOUVEAUX CONTENEURS ENFOUIS	16 340,00 \$
Greffe	REPLACEMENT DU LOGICIEL DE GESTION DOCUMENTAIRE	40 100,00 \$
Police	REMISE EXTÉRIEURE "FORTIFIÉE" & SÉCURISATION INST.	15 450,00 \$
Informatique	CAMÉRA NUMÉRIQUE COUPLÉE À UN GPS	2 200,00 \$
Informatique	BARRACUDA MESSAGE ARCHIVER	7 900,00 \$
		<hr/> 81 990,00 \$

QUE le financement au fonds de roulement des projets ci-haut mentionné soit annulé.

**ADOPTÉE**

**2011-03-119**

**MANDAT POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MDDEP POUR LE PROJET DE VIDANGE ET DE VALORISATION DES BOUES DES ÉTANGS**

ATTENDU QUE la ville désire procéder à la vidange des boues des étangs d'épuration;

ATTENDU QUE la Ville a opté pour une méthode passive pour éventuellement valoriser les boues en terre agricole et cette méthode demande l'aménagement d'une plate-forme;

ATTENDU QUE cette modification du site demande un certificat d'autorisation du MDDEP;

**IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-CLAUDE CABANA  
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accorder, à la firme BPR le mandat de préparer les plans et la demande de certification d'autorisation au MDDEP relativement au projet de vidange et de valorisation des boues des étangs, le tout au coût de **HUIT MILLE HUIT CENT DOLLARS (8 800 \$)**, plus les taxes applicables.

D'autoriser le directeur des services administratifs, des finances et trésorier à approprier la somme de **HUIT MILLE HUIT CENT DOLLARS (8 800 \$)**, plus les taxes applicables à même la réserve financière pour la réalisation de l'objet des présentes.

**ADOPTÉE**

**2011-03-120**

**7 MARS 2011**

**RÉPARATION DE LA GRILLE MÉCANIQUE À LA CENTRALE DE  
TRAITEMENT DES EAUX**

ATTENDU QUE la grille mécanique à l'usine de filtration d'eau potable a un urgent besoin d'être remise à neuf ;

ATTENDU QU'une somme de **TRENTE MILLE DOLLARS (30 000 \$)** avait été consentie afin d'effectuer une étude préliminaire;

ATTENDU QUE suite à une inspection exhaustive du système par un spécialiste, l'attribution d'un mandat à une firme d'ingénierie ne sera pas nécessaire;

ATTENDU QUE suite aux solutions proposées, le directeur des travaux publics recommande le remplacement des pièces désuètes pour une somme de **SOIXANTE DIX SEPT MILLE CINQ CENT DOLLARS (77 500 \$)**;

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL BRUNELLE  
APPUYÉ PAR MARIE-CLAUDE CABANA  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accorder une somme additionnelle de **CINQUANTE CINQ MILLE DOLLARS (55 000 \$)** afin de procéder à la remise à niveau de tout le système de grille mécanique à l'usine de filtration de l'eau potable;

D'autoriser le directeur des services administratifs, des finances et trésorier à approprier la somme de **CINQUANTE CINQ MILLE DOLLARS (55 000 \$)**, à même la réserve financière pour la réalisation de l'objet des présentes.

**ADOPTÉE**

**2011-03-121**

**AUTORISATION D'APPEL DE PROJET EN DÉVELOPPEMENT DES  
COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES**

ATTENDU QUE la Ville de Bromont soutient et supporte la Bibliothèque municipale et scolaire de Bromont;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du programme d'aide aux projets en développement des collections des bibliothèques publiques;

ATTENDU QUE la ville doit désigner une personne responsable afin de compléter la demande pour le programme d'appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques;

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON  
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**7 MARS 2011**

D'AUTORISER la production et le dépôt au Ministère de la Culture et des Communications, une demande d'aide financière dans le cadre de l'Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques, afin d'obtenir une subvention pour l'acquisition de livres, de brochures, de périodiques, d'enregistrements audio et de documents multimédias;

D'AUTORISER la responsable de la Bibliothèque municipale et scolaire de Bromont à signer pour et au nom de la Ville, ledit document.

**ADOPTÉE**

**2011-03-122**

**DEMANDE D'UTILISATION DU TERRAIN DE BASEBALL DU PARC GRÉGOIRE D'ADAMSVILLE PAR L'ASSOCIATION DE BASEBALL MINEUR DE ST-ALPHONSE-DE-GRANBY**

ATTENDU QUE le programme offert par l'Association de baseball mineur de St-Alphonse bonifie l'offre de services et a été offert aux résidents bromontois sans en limiter l'accès;

ATTENDU QUE suite à la période d'inscription, le nombre de bromontois inscrits représente 44%;

ATTENDU QUE l'Association de baseball mineur de St-Alphonse est un organisme dont le SLCVC a vérifié la conformité;

ATTENDU QUE la Ville dispose d'un terrain de baseball au parc Grégoire et veut en favoriser l'utilisation;

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT  
APPUYÉ PAR RÉAL BRUNELLE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De permettre à l'Association de baseball mineur de St-Alphonse l'utilisation gratuite du terrain de baseball du Parc Grégoire pour la réalisation de son programme d'activités estivales se tenant du 19 mai au 25 août 2011.

**ADOPTÉE**

**2011-03-123**

**ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA LOCATION D'UN VÉHICULE HONDA PILOT 2011 EX POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

**7 MARS 2011**

ATTENDU QUE Ville de Bromont a procédé à un appel d'offres sur invitation, conformément à la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*, pour la « Location 48 mois d'un Honda Pilot 2011 Ex » ;

ATTENDU QUE le service du greffe a transmis les documents d'appel d'offres à six concessionnaires automobiles ;

ATTENDU QU'une seule soumission a été déposée dans les délais requis, soit :

<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>COÛT DE LA LOCATION 48 MOIS (EXCLUANT LES TAXES)</b>
Deragon Honda (441, rue Principale, Cowansville)	30 104,16\$

ATTENDU la recommandation du directeur du service de sécurité incendie;

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON  
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adjuger le contrat pour « Location 48 mois d'un Honda Pilot 2011 Ex », au seul soumissionnaire conforme, à savoir Deragon Honda (441, rue Principale, Cowansville), au montant de **TRENTE MILLE CENT QUATRE DOLLARS ET SEIZE CENTS** (30 104,16 \$), plus les taxes applicables;

D'autoriser le directeur du service de sécurité incendie à signer pour et au nom de Ville de Bromont, tout document relié à la location dudit véhicule.

QUE les sommes payables pour les années subséquentes seront prévues lors de l'élaboration des prévisions budgétaires pour chacune des années visées.

**ADOPTÉE**

**2011-03-124**

**APPUI À UNE DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA  
COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU  
QUÉBEC (CPTAQ) À DES FINS AUTRES QU'AGRICILES VISANT  
UNE PARTIE DU LOT 2 591 875, CADASTRE DU QUÉBEC,  
PROPRIÉTÉ DE MONSIEUR FRANÇOIS HUPIN  
(403 – 407, CHEMIN DE GRANBY)**

ATTENDU QUE monsieur François Hupin est propriétaire des lots 2 591 875, 2 591 012 et 2 929 569, cadastre du Québec, sur lesquels se trouvent des bâtiments agricoles ainsi que deux résidences correspondant aux numéros civiques 403 et 407 du chemin de Granby, à Bromont;

## 7 MARS 2011

ATTENDU QUE « Le Golf des Lacs Inc. » est propriétaire des lots 2 591 870 et 2 928 937, cadastre du Québec, sur lesquels on retrouve un parcours de golf de 18 trous, un champ de pratique, un club house ainsi que des bâtiments accessoires correspondants au numéro civique 1632, route Pierre-Laporte, à Bromont;

ATTENDU QUE la propriété de monsieur François Hupin est entièrement située à l'intérieur des limites de l'aire assujettie à la *Loi visant la protection du territoire et activités agricoles*;

ATTENDU QUE la propriété de « Le Golf des Lacs Inc. » est en partie (lot 2 591 870, cadastre du Québec) comprise à l'intérieure des limites de l'aire assujettie à la *Loi visant la protection du territoire et activités agricoles* et en partie (lot 2 928 937, cadastre du Québec) à l'extérieure de celle-ci;

ATTENDU QU'en date du 1<sup>er</sup> novembre 1993, la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a autorisé par sa décision no. 203 945 l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit à des fins spécifiques de golf, le lot 2 591 870, cadastre du Québec, (remplacement par rénovation cadastrale du lot 1053 du cadastre rénové du canton de Granby qui en fait, désigne par remplacement une partie des lots originaires 20, 27 et 30 du cadastre du canton de Granby);

ATTENDU QU'en référence à la demande d'autorisation à une autre fin que l'agriculture, « Le Golf des Lacs Inc. » est le demandeur dans ce dossier;

ATTENDU QU'en référence à une pièce jointe au dossier visant une entente de gré à gré (document non enregistré au bureau de la publicité des droits) et datée du 31 décembre 1995 à l'effet d'une autorisation du propriétaire du lot 2 591 875, cadastre du Québec, autorisant « Le Golf des Lacs Inc. » à utiliser une partie de terrain correspondant à une superficie d'environ 1,9 ha à des fins de golf (partie correspondante à l'empiétement du champ de pratique du club de golf);

ATTENDU QU'en référence à une pièce jointe au dossier datée du 24 janvier 2011 à l'effet que le propriétaire de la propriété sise aux 403 – 407 chemin de Granby déclare que l'utilisation d'une partie du lot 2 591 875, cadastre du Québec, à des fins autres que l'agriculture, soit spécifiquement à un champ de pratique en usage annexe à l'usage de terrain de golf, ne nuit en rien à l'exploitation agricole exercée sur la propriété correspondante au 403-407 chemin de Granby;

ATTENDU QU'en raison que la propriété correspondant au 1632, route Pierre-Laporte est bornée au nord par le chemin de Granby, à l'ouest par la route Pierre-Laporte, au sud par un projet domiciliaire situé en zone blanche (morcelé et en partie construit), que de la présence d'étangs en lien avec le cours d'eau « Boulay » et compte tenu de la disposition et l'aménagement d'un parcours de 18 trous couvrant presque la totalité de l'espace disponible de la propriété du 1632, route Pierre-Laporte, la relocalisation du champ de pratique n'est ni économiquement ni pratiquement réalisable;

**7 MARS 2011**

ATTENDU QU'en raison de l'emplacement actuel du champ de pratique actuel en référence à un étang d'une superficie importante et en lien avec le cours d'eau « Boulay », le repositionnement vers l'ouest du champ de pratique n'est pas non plus réalisable;

ATTENDU QU'en raison de la disposition et de l'aménagement des parcours de golf existant dans la partie de la propriété située à l'extérieure de l'aire assujettie à la *Loi visant la protection du territoire et activités agricoles* et en tenant compte du développement domiciliaire située au sud du 1632, route Pierre-Laporte, il n'y a aucun espace disponible à l'extérieure de l'aire assujettie à la *Loi visant la protection du territoire et activités agricoles* pour l'aménagement d'un champ de pratique qui serait contiguë au club de golf « Le Golf des Lacs Inc. »;

ATTENDU QUE l'usage terrain de golf est autorisé dans toutes les zones;

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE  
APPUYÉ PAR RÉAL BRUNELLE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'appuyer la demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) visant l'occupation et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit à des fins spécifiques de golf (champ de pratique) sur une partie du lot 2 591 875, cadastre du Québec visant une superficie de 1,1 hectare.

**ADOPTÉE**

**N.M.**

#### **DÉPÔT DE LA LISTE DES EMBAUCHES DE SURNUMÉRAIRES**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste des embauches de surnuméraires.

**2011-03-125**

#### **ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES BUREAUX DE CONGRÈS DU QUÉBEC**

ATTENDU QUE l'Association des bureaux de congrès du Québec a pour mission de favoriser le développement du tourisme d'affaires dans les régions de ses membres ;



**7 MARS 2011**

ATTENDU QUE le Domaine Château-Bromont et le St-Martin Bromont Hôtel & Suites offrent des chambres et des salles de réunions de qualité aptes à recevoir les congressistes;

ATTENDU QU'il faut absolument qu'une municipalité soit membre de l'Association des bureaux de congrès du Québec afin qu'un hôtelier puisse bénéficier de ces services ;

ATTENDU QU'assurer cette visibilité aux hôteliers nous permet d'améliorer notre positionnement sur le marché du tourisme d'affaires, tout en contribuant aux développements économiques de la région ;

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT  
APPUYÉ PAR MARIE-CLAUDE CABANA  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De procéder à l'adhésion de Ville de Bromont à l'Association des bureaux de congrès du Québec pour l'année 2011, au montant de **DEUX MILLE TROIS CENT SOIXANTE-SIX DOLLARS (2 366 \$)**, plus les taxes applicables;

D'autoriser la commissaire au tourisme à signer pour et au nom de Ville de Bromont, tout document relié à l'adhésion à l'Association des bureaux de congrès du Québec;

D'autoriser le directeur des services administratifs, directeur des finances et trésorier à approprier le montant nécessaire et à l'appliquer au paiement de cette dépense.

**ADOPTÉE**

**N.M.**

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2010 DE LA RÉGIE  
AÉROPORTUAIRE RÉGIONALE DES CANTONS-DE-L'EST  
(RARCE)**

Les membres du Conseil ont pris connaissance du dépôt du rapport financier 2010 de la Régie aéroportuaire régionale des Cantons-de-l'Est (RARCE).

**N.M.**

**DÉPÔT D'UNE COPIE DE LA DEMANDE DE PERMIS  
ADDITIONNEL DE SKI BROMONT ADRESSÉE À LA RÉGIE DES  
ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX**

Les membres du Conseil ont pris connaissance du dépôt d'une copie de la demande de permis additionnel de Ski Bromont adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux

**7 MARS 2011**

**N.M.**

**DÉPÔT D'UNE CORRESPONDANCE DU PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA CLASSIQUE BMP, M. MICHEL THÉRIAULT**

Les membres du Conseil ont pris connaissance du dépôt d'une correspondance du président d'honneur de la Classique BMP, M. Michel Thériault.

**N.M.**

**DÉPÔT D'UNE CORRESPONDANCE DE LA MRC BROME-MISSISQUOI TRANSMETTANT COPIE DE SA RÉOLUTION 64-0211 ACCORDANT UN SOUTIEN FINANCIER DE 10 000\$ PROVENANT DU FONDS DU PACTE RURAL À LA VILLE DE BROMONT POUR L'ÉLABORATION DE SON PLAN TRIENNAL TOURISTIQUE**

Les membres du Conseil ont pris connaissance du dépôt d'une correspondance de la MRC Brome-Missisquoi transmettant copie de sa résolution 64-0211 accordant un soutien financier de 10 000\$ provenant du Fonds du Pacte rural à la Ville de Bromont pour l'élaboration de son plan triennal touristique.

**AFFAIRES NOUVELLES**

**2011-03-126**

**ADOPTION DU NOUVEL ORGANIGRAMME DU SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE BROMONT**

ATTENDU le départ récent du directeur-adjoint du Service de police de la Ville de Bromont;

ATTENDU QUE le Service de police a amorcé une réflexion et désire revoir sa structure à cette occasion;

ATTENDU QU'il y a lieu d'apporter des modifications à la structure administrative actuelle du Service de police suivant le nouvel organigramme présenté par le directeur du Service de police, M. Jean Bourgeois;

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON  
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter le nouvel organigramme du Service de police de la Ville de Bromont, tel que soumis au soutien des présentes;

De remplacer l'organigramme fonctionnel révisé de la Ville tel qu'adopté le 7 janvier 2011 par la résolution numéro 2011-01-04 de ce Conseil, par un

**7 MARS 2011**

nouvel organigramme intégrant les changements apportés par la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**2011-03-127**

**ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2010-06-328 ET  
NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL SUR DIFFÉRENTS  
COMITÉS POUR L'ANNÉE 2011**

ATTENDU QUE le Conseil a adopté la résolution numéro 2010-06-328 intitulée « Abrogation des résolutions numéros 2009-12-577, 2009-12-578, 2010-03-085 et 2010-04-157 et Nomination des membres du Conseil sur différents comités pour l'année 2010 » ;

ATTENDU QU'il est préférable d'abroger la résolution numéro 2010-06-328 afin d'éviter toute ambiguïté dans les nominations des membres du Conseil sur les différents comités pour l'année 2011 ;

ATTENDU QUE le Conseil, sur recommandation de la mairesse, peut nommer les membres du conseil afin de les voir siéger sur différents comités;

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT  
APPUYÉ PAR DIANE PERRON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'abroger la résolution numéro 2010-06-328 afin d'éviter toute ambiguïté dans les nominations des membres du Conseil sur différents comités pour l'année 2011;

D'effectuer les nominations des membres du Conseil sur différents comités pour l'année 2011 de la façon suivante :

De désigner monsieur **RÉAL BRUNELLE** à titre de conseiller responsable des dossiers en lien avec le *développement commercial et urbain* et avec *l'agriculture*. De plus, Monsieur Brunelle est nommé comme représentant de la Ville auprès des instances suivantes : le *comité de démolition* et le conseil des maires de la *Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi* et ce, en l'absence de la mairesse. Monsieur Brunelle aura également comme responsabilité les dossiers en lien avec le développement du loisir, du sport et de la vie communautaire ainsi que les dossiers relatifs aux fêtes du 50eme anniversaire de Bromont. Il représentera la Ville auprès du *regroupement des gens d'affaires de Bromont, dans les dossiers d'entente inter municipale de loisirs et* au besoin des *Chambres de commerce de la Haute-Yamaska et de Cowansville et région*. Jusqu'au 31 mars 2011, Monsieur Brunelle siègera sur le Conseil d'administration de la Régie Aéroportuaire Régionale des Cantons de l'Est;

## 7 MARS 2011

De désigner Madame **MARIE-CLAUDE CABANA** à titre de conseillère responsable des dossiers en lien avec *l'aménagement du territoire, le développement durable et l'environnement*. De plus, Madame Cabana est nommée comme représentante de la Ville auprès des instances suivantes : le *comité consultatif d'urbanisme* (CCU) de la Ville, le conseil d'administration de la *Société d'agriculture du comté de Shefford* (SACS) et l'association *Action Conservation du Bassin Versant du Lac Bromont* (ACBVLB) ainsi que l'association des Amis des sentiers de Bromont. Madame Cabana aura également la responsabilité des dossiers relatifs à *l'élaboration du plan de développement durable* et aux dossiers portant sur la *gestion et la valorisation des matières résiduelles*. De plus, Madame Cabana se voit confier le dossier visant *l'accessibilité à Internet haute vitesse*;

De désigner Madame **DIANE PERRON** à titre de conseillère responsable des dossiers en lien avec *la culture, le patrimoine* ainsi que les dossiers portant sur la *sécurité publique* (police, incendie et plan de mesures d'urgence). De plus, Madame Perron est nommée comme représentante de la Ville auprès des instances suivantes : le *comité consultatif d'urbanisme* (CCU) de la Ville, le *comité de la Cour Municipale*, le *comité de circulation*, la *Fondation du Maire* et le *comité de jumelage Cabourg Grigny*. Madame Perron sera également responsable des dossiers concernant *les arts et la bibliothèque*. Madame Perron participera au comité responsable de la préparation des fêtes du 50eme anniversaire de Bromont en 2014. Madame Perron participera aussi au comité d'embellissement de la Fabrique Saint-François-Xavier;

De désigner Madame **MARIE-ÈVE LAGACÉ** à titre de conseillère responsable des dossiers en lien avec *la santé, le développement social*, et également les dossiers liés à *la famille*. De plus, Madame Lagacé est nommée comme représentante de la Ville auprès des instances suivantes : le *conseil d'établissement de l'école de la Chantignole*, le *comité de la famille*, le *comité de démolition*, le *conseil d'administration de l'organisme Transport adapté*, le *conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation* (OMH). Elle est la porte-parole de la Ville auprès de *l'organisme Carrefour Action municipale et famille*. Madame Lagacé aura également comme responsabilité les dossiers relatifs aux *besoins exprimés par les citoyens en matière de desserte des soins de santé et d'intégration des personnes handicapées*. Elle sera aussi la responsable pour les dossiers touchant les *conseils de fabrique paroissiale et les œuvres de Sœur Marguerite*. Madame Lagacé est aussi désignée pour les dossiers de *ressources humaines* de la Ville;

De désigner Monsieur **JACQUES LAPENSÉE** à titre de conseiller municipal responsable des dossiers en lien avec les travaux publics et le réseau des pistes et sentiers. De plus, Monsieur Lapensée est nommé comme représentant de la Ville au *conseil d'administration du Centre national de cyclisme*, au conseil d'administration de la *Régie Aéroportuaire Régionale des Cantons de l'Est* (RARCE) et comme observateur auprès de la *Société d'agriculture du Canton de Shefford*. Il est désigné comme représentant du conseil dans les dossiers touchant le *budget, les finances*, dont le dépôt des états financiers, et le *programme triennal d'immobilisations*;

**7 MARS 2011**

De désigner Madame **ANIE PERRAULT** à titre de conseillère responsable des dossiers économiques en lien, entre autre, avec le *développement du Technoparc*, incluant le Centre de recherches et les entreprises de nos parcs industriels, ainsi que le *développement touristique et les événements*. De plus, Madame Perrault est nommée pour représenter la Ville au *conseil d'administration de la Société de Développement Économique de Bromont* (SODEB) et au conseil d'administration de la *Régie Aéroportuaire Régionale des Cantons de l'Est* (RARCE) à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011 et au conseil d'établissement de l'école Saint-Vincent-Ferrier. Elle se voit confier les dossiers liés à la *communication* dont le Voici Bromont, les communiqués électroniques et le site Internet;

Pouvant siéger à tous les comités de par sa fonction de Mairesse, **Madame PAULINE QUINLAN** pourra se joindre aux différents comités au besoin. Cependant, Madame Quinlan est nommée comme représentante de la Ville au *comité de démolition*. De plus, Madame Quinlan préside le conseil d'administration de la *Société de Développement Économique de Bromont* (SODEB). À compter de 2010, elle *présidera la table de travail* dont le mandat sera de doter la Ville de Bromont de son plan de développement durable. En plus de sa fonction de mairesse, madame Quinlan siège au conseil des maires de la *Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi* ainsi que sur les comités de la Municipalité régionale de comté qui lui sont assignés. Elle siège également au Conseil d'administration du Centre local de Développement (CLD) de Brome-Missisquoi. Elle siège au conseil d'administration de la *Conférence régionale des élus de la Montérégie Est* (CRÉ), au conseil d'administration de la *Fédération Canadienne des Municipalités* (FCM) ainsi qu'au conseil d'administration de *Services Québec*.

**ADOPTÉE**

**N.M**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Deux (2) citoyens font des interventions sur les sujets suivants :

Monsieur Guy Dionne questionne les membres du Conseil, à savoir :

- Concernant le point 9.1 traité en affaires nouvelles, le poste de préventionniste récemment créé au sein du Service de police est-il intégré aux nouvelles modifications apportées à l'organigramme?
- La construction de résidences pour personnes âgées fait-elle partie du plan de développement durable?

Monsieur Pierre Langelier questionne les membres du Conseil, à savoir :

- De quelle époque datent les infrastructures actuelles à Bromont?
- Concernant la ventilation des dépenses au point 6.1.2, quel type de machinerie et d'équipement la Ville veut-elle se procurer?

**7 MARS 2011**

- Concernant le point 6.5.1, l'usage du véhicule Honda Pilot est-il destiné à l'usage tant professionnel que personnel du directeur du Service de la sécurité incendie?

**2011-03-128**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR **JACQUES LAPENSÉE**  
APPUYÉ PAR **MARIE-ÈVE LAGACÉ**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la présente séance soit levée.

**ADOPTÉE**

---

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

---

JOANNE SKELLING, GREFFIÈRE